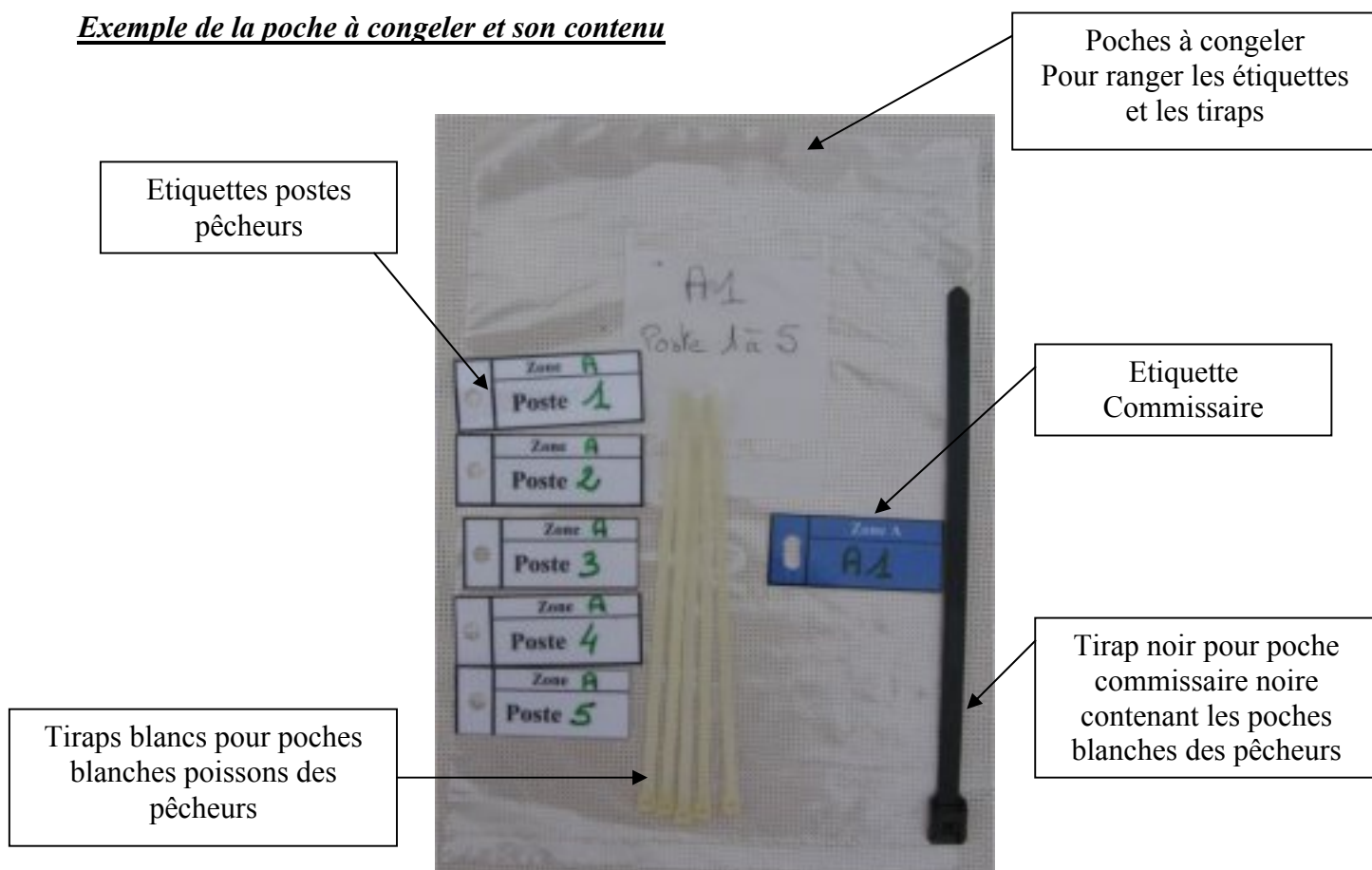


----- **SACS COMMISSAIRES** -----

- Un chiffon
- Une paire de ciseau
- Un stylo
- Une règle de mesure (butée et limite des 15 cm)
- Une feuille récapitulant les actions à mener
- Un guide d'identification des poissons avec les tailles des espèces protégées
- Un porte document avec les fiches commissaires pré renseignées
- Une poche contenant (poche à congeler très bien 2 euros les 50)
 - o les étiquettes postes
 - o les tiraps pour les poches poissons des pêcheurs
 - o l'étiquette du commissaire
 - o le tirap pour la poche contenant toutes les poches des pêcheurs
- Une grande poche (type poubelle) noire c'est bien
- Une poche poisson par pêcheur blanche c'est bien

Exemple de la poche à congeler et son contenu



En général le sac du commissaire est un petit sac à dos identifié (ex A1) qu'il ramène à la fin de la première manche et que l'on re-prépare pour la deuxième, ensuite le commissaire peut le garder.
